

La présence des gens du voyage crée une polémique

Depuis dimanche, au lieu-dit Le-Mont, une quinzaine de caravanes se sont installées en bordure de la route et devant le garage Peugeot.

Le propriétaire du garage Peugeot, Patrice Demeule, a fermé son établissement. Joint au téléphone, il a déclaré « ne plus se sentir en sécurité, avoir subi des agressions verbales et être accusé de rouler trop vite aux abords de son garage ». C'est aussi, ajoute-t-il, « une situation qui gâche l'image de mon entreprise. Les clients n'ont pas très envie de passer à côté de ce campement pour venir chez moi. J'ai donc décidé, pour la sécurité de mes employés, mon épouse et moi-même de fermer, nous chiffrerons les pertes plus tard. »

Passage d'un huissier

Côté gendarmerie, le capitaine Chazot, à Charolles, reconnaît bien la présence de ce campement, mais ne



Une quinzaine de caravanes se sont installées sur ce terrain de Vitry-en-Charollais. Photo R. P. (CLP)

peut légalement agir sans référé d'expulsion que seul le juge peut délivrer. Le propriétaire des lieux averti devait faire passer un huissier, sur les conseils de Daniel Therville, maire de Vitry-en-Charollais, qui n'a délivré aucun accord de stationnement. C'est aussi sur ses conseils que la communauté des communes a mis à disposition des conteneurs pour les poubelles.

Pour les gens du voyage et le pasteur évangélique, responsable du groupe, tout se

passé bien : « Nous sommes là jusqu'à dimanche. Nous venons de Decize et rejoindrons Lyon à la fin de semaine. Les rapports sont bons avec tout le monde sauf le garagiste, et personne ne s'est plaint de notre présence ici. Si nous nous sommes installés ici, c'est que nous avons jugé impossible et indigne d'aller sur l'aire réservée qui est impraticable. Nous souhaitons rester en paix avec tout le monde. »

RICHARD PLAA (CLP)